



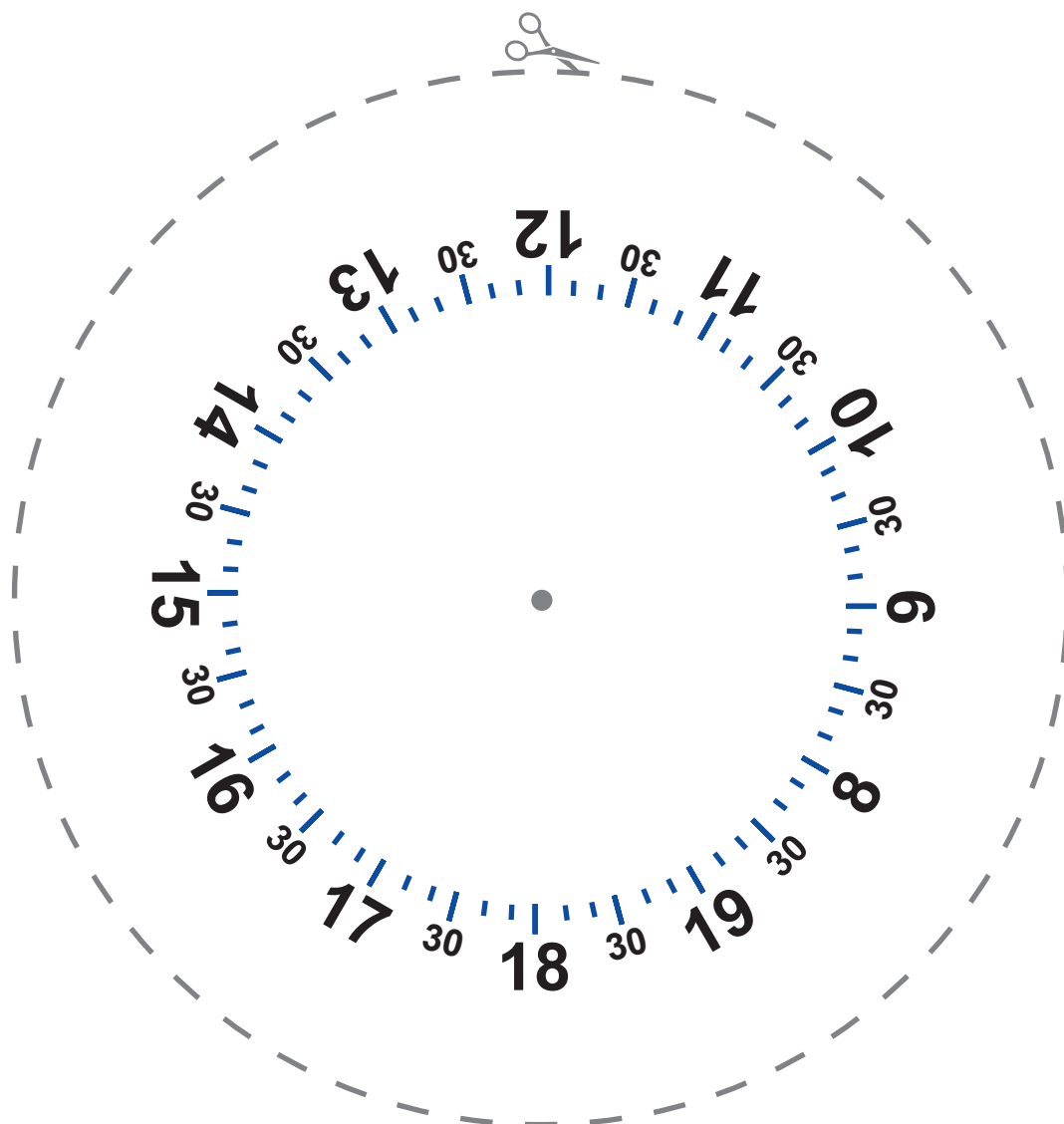
## FABRIQUER SON DISQUE DE STATIONNEMENT « ZONE BLEUE »

Afin de faciliter l'accès aux commerces du centre ville de Vic le Comte, le boulevard du Jeu de Paume est en « zone bleue ». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque.

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos),
  - de découper selon les pointillés,
  - de percer un trou au centre, sur le repère,
  - d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne,
- Vous pouvez également agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.





HEURE D'ARRIVÉE



# Zone Bleue

## Ville Comte

**Zone Bleue Disque Obligatoire**

**Durée de stationnement :**  
**2 heures maximum**  
**Du lundi au samedi de 8h à 19h**  
**Le dimanche de 8h à 12h**

Afin de profiter des commerces en centre ville, une Zone Bleue existe sur le boulevard du Jeu de Paume. Limitée à 2 h, elle vous permet de trouver facilement une place de stationnement. Attention, devant certains commerces (boulangeries, tabac) et la Mairie, le temps de stationnement est limité à 15 min, ces places sont indiquées par des panneaux.

Vous avez besoin de plus de temps ? A proximité, cinq parkings permettent de stationner sans limitation de temps (dans le respect du code de la route) :

- Place de Verdun
- Place de la l'Olme
- Place Saint-Jean
- Impasse JB Bargoin
- Place de la Halle